



SelonGeay

INFOS

SOMMAIRE

- p.1** Édito du Maire
- p.2** Finances
- p.3** Urbanisme
- p.4** Solidarité
Affaires sociales
et scolaires
- p.5** Vie locale
- p.6** Travaux
Communauté
de communes
- p.7** Centre de loisirs
- p.8** Groupe scolaire
- p.10** Vie associative
- p.11** Jumelage
- p.12** Agenda

ÉDITO

À l'aube de 2012, je vous adresse mes vœux de bonheur et de santé et je souhaite que cette nouvelle année permette la réussite de vos projets, tant personnels que professionnels.

2011 a été marquée par de conséquents travaux consacrés, en grande partie, d'une part à **la remise en état de nos réseaux d'eau et d'assainissement**, et, d'autre part, à **la rénovation de nos rues et de nos bâtiments**, notamment :

- rue de la Roche : la réfection de la bande de roulement et des trottoirs, décalée en concertation avec le conseil général pour nous permettre d'effectuer la pose de la nouvelle canalisation d'eau, a été effectuée,

- rue de Bussin : ajournée par l'arrivée de l'hiver, la réfection de la chaussée a été réalisée, comme prévu, au printemps.

- Les gros travaux de mise en étanchéité de la canalisation de collecte des eaux usées allant du pont des Buttes à la station d'épuration ont été réalisés dans les délais impartis,

- Le remplacement de la conduite d'eau potable qui dessert la rue de Champoint et la rue des Saulx est en cours ; il sera achevé d'ici au printemps. L'étroitesse et la configuration de ces rues ont engendré des difficultés de circulation qui ont amené, un temps, les riverains à se balader en pleine nature sur un circuit bis, avec tout ce que cela implique. Ces travaux d'adduction d'eau, les plus importants à faire sur la commune, ne pouvaient être exécutés sans quelques nuisances et nous nous en excusons.

- Les travaux de bouclage de l'assainissement pour desservir les locaux des entreprises situées le long de la route de la gare ont été réalisés ; cette extension permettra un découpage de la parcelle de la pépinière en fonction des demandes d'entreprises.

- La pose d'un collecteur d'eaux pluviales rue des moutons ainsi que la remise en état de la chaussée sont terminées.

- L'allée Claude Meneau (nouvelle dénomination de la placette du lotissement ORVITIS situé face au parking du collège) a été entièrement rénovée.

- Les travaux d'aménagement de l'extension de la zone artisanale et le bornage des parcelles sont maintenant achevés. Après ARDPI, un second permis

de construire devrait être déposé dans le 1^{er} semestre 2012 pour un projet privé s'inscrivant dans le prolongement de la pépinière

d'entreprises.

- En ce qui concerne les travaux de bâtiment, ceux de la 1^{ère} phase du projet de centre d'hébergement se sont achevés à l'automne dernier. Le bâtiment a été aussitôt meublé et le directeur installé dans ses fonctions. Une fois obtenus l'avis favorable de la commission de sécurité et les agréments de Jeunesse et Sports et de la Direction des Services Vétérinaires (DSV), le centre d'hébergement est devenu opérationnel à la rentrée scolaire 2011. Un premier stage dit "de test", a eu lieu durant les vacances de la Toussaint. Un nouveau stage est programmé pendant les vacances de février. Le centre prendra son rythme de croisière en 2012.

- 2011 aura surtout été l'année de la sortie de terre du nouveau groupe scolaire. En effet, depuis la rentrée 2011, les travaux vont bon train rue du 11 novembre, puisque 2 des 4 bâtiments, l'élémentaire et le restaurant scolaire, sont hors d'eau. Le bâtiment périscolaire et la maternelle sont en cours de construction. **L'ouverture du groupe scolaire est toujours programmée pour la rentrée 2012.**

- À la veille de Noël et après de multiples rebondissements, le nouveau chauffage de l'église a été mis en service. Chacun sait bien, malgré tout ce qu'on a pu entendre ici ou là, que le retard pris dans les travaux n'est en aucun cas imputable à la municipalité et que la vétusté avérée de l'ancien chauffage était bien antérieure à mars 2008...

- En ce qui concerne les services municipaux, le changement de prestataire de notre restauration scolaire s'est traduit par une amélioration très sensible de la qualité des repas ; bien évidemment, l'ensemble des acteurs concernés, enfants, adultes, parents d'élèves et personnel de service en est très satisfait.

- Un point sur les différentes activités pour les jeunes et les moins jeunes et l'animation culturelle et les loisirs : le centre de loisirs continue à se développer en termes de journées/enfants ; depuis 2008 sa fréquentation a été multipliée par 4. Les programmes "Découvertes culturelles" et "Estiv'halles"

suite page 2



avec en point d'orgue le gala de K DANSE et le spectacle de la Madeleine PROUST, ont remporté un vif succès non seulement auprès de nos concitoyens mais bien au-delà, car leur notoriété a largement dépassé les limites de notre canton.

- L'action menée auprès de nos personnes âgées (semaine bleue, colis de Noël, goûter et repas) a été très appréciée. Le Programme Prévention Santé Seniors et son module Equilibre déjà en place en 2011 sera reconduit. L'instauration d'un module « alimentation » est prévue en 2012.

- Les cours d'informatique sont à nouveau opérationnels et nous nous attendons à une forte demande pour les années à venir.

- Un nombre croissant de résidents du foyer logement ne pouvant plus participer à nos activités pour cause de mobilité, nous avons pris l'initiative, en concertation avec la direction de l'établissement, d'organiser, en février 2011, un repas sur place avec animation. Cette manifestation sera reconduite en 2012.

- Les bénévoles impliqués dans le soutien scolaire ont repris du service ; comme ceux de la banque alimentaire et des restaurants du cœur que nous remercions vivement pour leur implication au service des plus démunis.

L'année 2012, sera certainement, pour les raisons que chacun sait, une année difficile pour toutes et tous, y compris pour les collectivités locales qui dépendent, pour le financement de leur projets, des aides financières et des subventions de l'État et des collectivités territoriales. Nous continuerons néanmoins à investir dans l'entretien et la rénovation de notre patrimoine commun et pour le développement futur de notre ville. Nous sommes à mi-mandat et malgré un rythme soutenu des travaux depuis 2008, il reste encore beaucoup à faire et nous maintiendrons la cadence.

Cette nouvelle année sera encore placée sous le signe de la remise en état et aux normes de nos bâtiments et de nos réseaux, hélas trop longtemps délaissés.

En ce qui concerne le réseau d'eau, il reste quelques tronçons prioritaires intra muros :

- La rue de la Craa que nous programmerons après le transfert de la maternelle et du périscolaire pour ne pas accentuer les problèmes de circulation actuels.

- La partie de la rue Méville comprise entre la rue de Champoint et le carrefour de la Craa sera programmée en concertation avec le département pour coordonner travaux de canalisations et réfection de chaussée.

- **La priorité sera donnée cette année à la réfection de la conduite de refoulement alimentant le château d'eau de tête depuis la station de pompage de Villey, car c'est sur ce tronçon qu'ont été identifiées les plus importantes pertes d'eau.**

- La réfection avec aménagements de sécurité des rues de Villey et Jevain est à l'étude



L'étude énergétique du foyer communal, le bâtiment le plus énergivore de notre commune, a été effectuée et le bureau d'études en charge du dossier a défini un plan de travaux en 3 ou 4 phases. Nous allons désigner un maître d'œuvre qui aura la charge de préparer un avant projet détaillé et chiffré de chaque phase, puis, après appel d'offres et attribution des marchés, de veiller à la bonne exécution des travaux correspondants. La première phase devrait consister en l'isolation sous toiture, la pose d'un nouveau faux plafond plus isolant et la rénovation de l'éclairage. Comme vous le savez, le foyer est fort utilisé tout au long de l'année. Il faudra donc programmer ces travaux en veillant à maintenir un taux de disponibilité optimum pour les usagers locaux. **Des aménagements concernant le confort des utilisateurs et des spectateurs** seront remis à l'étude, notamment la mise en place de gradins mobiles.

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) pierre angulaire de notre PLU a été adopté après une large concertation locale.

Nous voici maintenant dans la dernière phase d'élaboration du PLU, la plus délicate, le zonage. **La reconstitution de notre réserve foncière** se poursuit ; dans ce cadre, nous avons fait l'acquisition d'une première parcelle d'1 ha route de Boussenois.

En marge de la construction du nouveau groupe scolaire, un grand chantier nous attend cette année celui de **la réaffectation des locaux libérés par le transfert des écoles élémentaires, de la maternelle et de la garderie** dans leurs nouveaux locaux.

Une étude de la réhabilitation de la maison Réquichot située dans la cour de l'école élémentaire, rue de la Patenée, sera confiée, comme pour le foyer communal à un maître d'œuvre. La première phase portera sur l'installation de la bibliothèque au rez-de-chaussée du bâtiment.

Le réaménagement des locaux de la mairie (accès handicapés, salle du conseil, espace accueil et bureaux) fera l'objet d'une étude pour améliorer le confort des usagers et les conditions de travail du personnel et des élus. Après la réfection des bassins, il convient d'établir **un projet de mise aux normes des vestiaires de la piscine municipale**.

L'étude de notre plan de circulation a été relancée auprès du conseil général notamment pour la partie concernant les départementales traversant le bourg, la rue de la Roche et la rue de la Patenée.

Quelques mots encore pour évoquer ce qui est devenu un jeu qui ne nous fait plus rire. **Je veux parler de ce vandalisme récurrent**, qui malgré nos actions de prévention et l'intervention de la gendarmerie, perdure chaque année. En effet, ces incivilités de tous ordres perpétrées par un petit groupe de jeunes désœuvrés qui en entraînent d'autres, continuent à pourrir la vie de nos concitoyens, notamment dans le secteur des Courvelles, foyer, gymnase. Cet été, les nuisances sonores volontaires et les provocations diverses à l'adresse de nos campeurs de passage ont franchi le seuil de l'acceptable. Ce comportement irresponsable ne contribue pas à donner de notre ville la meilleure image et influera sur la fréquentation future de notre camping. Nous allons donc mener, dès ce début d'année, en concertation avec les spécialistes de la gendarmerie et conformément à la réglementation en vigueur, une étude en vue de **la mise en place d'un système de surveillance électronique** dans ce secteur.

Une bonne nouvelle pour votre pouvoir d'achat : Le prix de l'eau et de l'assainissement sera en baisse en 2012...

En effet la renégociation des contrats de délégation des services de l'eau et de l'assainissement, par le jeu de la concurrence, a tiré les prix à la baisse. Au terme d'une étude qui a duré près de 6 mois, la gestion de ces contrats a été confiée à la Lyonnaise des Eaux, à compter du 1^{er} janvier. Une information vous a été distribuée dans vos boîtes aux lettres. Cette renégociation engendre une baisse de vos factures d'eau et d'assainissement de plus de 10% tout en préservant la capacité d'investissement de la commune dans la réfection de ses réseaux.

Mais l'événement majeur de 2012 pour notre cité sera incontestablement l'inauguration du nouveau groupe scolaire.

Début janvier, nous avons fait distribuer dans vos boîtes aux lettres notre carte de vœux accompagnée de différents documents, le calendrier des fêtes, le programme découvertes culturelles, l'annuaire des associations, et un document concernant le renouvellement des contrats d'eau potable et d'assainissement. Vous êtes quelques-uns à nous signaler que vous ne les avez pas reçus et nous en sommes désolés. Si vous êtes dans ce cas sachez qu'ils sont à votre disposition en mairie. Merci encore de votre compréhension.

Le maire
Gérard LEGUAY

FINANCES

Tarifs 2012 : Peu ou pas de changement par rapport à 2011, si ce n'est au niveau des loyers avec une augmentation d'environ 2,5%. Il y a toujours discussion sur les tarifs aux associations de la salle Frédéric Lescuré.

Groupe scolaire : Le total des subventions sera de l'ordre de 50% du Hors Taxe. Sachant que nous avons déjà anticipé ce projet, l'emprunt à long terme qui devrait se situer aux alentours de 1 000 000,00€, ne nous empêchera pas de poursuivre nos investissements, sans mettre en péril les finances de la commune.

Michel VERNEY

PLU

Après les études préalables liées au PLU, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** a été discuté et amendé lors d'un conseil municipal (15/11/2011) spécialement dédié à ce débat, puis validé à l'unanimité. Nous entrons maintenant avec cette nouvelle année dans la phase la plus délicate et vous intéressant au plus près : l'ébauche du zonage. Conformément à ce que nous avons dit et inscrit dans le PADD, qui reste le projet de développement de Selongey, le futur zonage doit limiter autant que possible l'extension tous azimuts de la partie urbaine, tout en permettant autant que possible de libérer des terrains constructibles. C'est à ce défi que nous allons tenter de répondre en veillant à l'intérêt général. Dans nos projections nous serons limités par la loi dite Grenelle et par la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA), nouvel organisme récemment mis en place sur notre département, qui veille drastiquement à la préservation des espaces agricoles. Notre priorité doit rester l'utilisation des dents creuses à l'intérieur du périmètre construit, c'est-à-dire faire en sorte que ces terrains fassent l'objet, en priorité, des permis de construire. Le bilan de l'ancien Plan d'Occupation des Sols fait apparaître un potentiel de plus de 15ha constructibles dans le périmètre urbain...

L'intégration à l'agglomération du nouveau groupe scolaire reste également une autre priorité. Pour cela il faudra éviter le développement de l'urbanisation à l'opposé de cet équipement public, pour ne pas, entre autres, augmenter les déplacements à travers le bourg.

Le second défi du zonage est le passage des zones NB du POS dans la nouvelle nomenclature du zonage du PLU. En effet, ces zones n'ont plus de correspondance dans le nouveau zonage ; cette ancienne définition était généralement utilisée pour les zones n'entrant pas dans une autre catégorie mieux définie...

Les zones du PLU se décomposent en 5 grandes catégories :

- Zones urbaines
- Zones à urbaniser
- Zones d'activités
- Zones agricoles
- Zones naturelles et forestières

La **zone urbaine** est la zone principale et centrale à vocation mixte, d'habitat, de commerces, d'artisanat et d'équipement public. Elle peut être découpée en secteurs pour apporter des précisions sur les caractéristiques de certains lieux :

Secteur UA qui regroupe des espaces urbains anciens

Secteur UB qui regroupe des espaces urbains récents (individuels ou collectifs)

Secteur UBh qui identifie les sites habités de faible densité et de caractère spécifique ayant un intérêt patrimonial et/ou paysager

La **zone à urbaniser** concerne les zones de développement futur à vocation mixte d'habitat et de commerces ou d'artisanat compatibles avec la vocation résidentielle de la zone. Elle-même découpée en secteurs :

Secteur 1AU qui est immédiatement urbanisable en raison de la proximité des réseaux et si ceux ci ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de la zone. Les constructions y sont autorisées, soit lors d'une opération d'ensemble, soit au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes à la zone prévus par les orientations d'aménagement et le règlement.

Secteur 2AU qui est urbanisable à long terme et à vocation mixte d'habitat et de commerces ou d'artisanat compatibles avec la vocation résidentielle de la zone. Les conditions d'urbanisation de ces espaces apparaissent dans les orientations d'aménagement et le règlement. Cette zone ne peut être ouverte à l'urbanisation que par le biais d'une modification ou d'une révision du PLU.

La **zone d'activité** est réservée aux activités industrielles, commerciales, artisanales et de services, activités tertiaires et aux installations classées pour la protection de l'environnement. Elle est découpée en 2 secteurs :

Secteur UE qui regroupe des espaces à vocation d'activités industrielles, artisanales et de services, activités tertiaires et installations classées pour la protection de l'environnement.

Secteur UC à vocation d'accueil d'activités économiques commerciales.

Les **zones agricoles** concernent les secteurs A de la commune à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif et à l'exploitation agricole sont seules autorisées.

Secteur Ah regroupe des zones accueillant des constructions isolées à l'intérieur desquelles les possibilités de construire sont fortement limitées

Les zones naturelles et forestières ND concernant les terrains de la commune à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages ; de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique et de leur caractère d'espaces naturels. Plusieurs secteurs peuvent y être définis :

Secteur Nh accueillant des zones de constructions isolées à l'intérieur desquelles les possibilités de constructions sont très fortement limitées.

Secteur Nd localisant les décharges

Secteur NI constituant un espace de détente, de loisir ou de respiration dans le tissu urbain. Ce secteur n'autorise que les constructions liées aux activités de loisirs.

Secteur Nc localisant les carrières

En plus de ces zones, des emplacements réservés destinés à recevoir des équipements collectifs peuvent être définis. Ils sont soumis à un statut spécial, afin qu'ils ne fassent pas l'objet d'une utilisation entrant en contradiction avec un projet présentant un intérêt général pour la collectivité. Ils sont numérotés et figurés par un quadrillage sur les documents graphiques.

De même certains éléments du paysage qui sont à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique, peuvent être recensés pour définir le cas échéant des prescriptions de nature à assurer leur protection.

Enfin certains espaces privés ou publics pour lesquels la vocation jardin doit être maintenue ou créée peuvent être répertoriés. Sont admis dans ces espaces les annexes et dépendances ainsi que les extensions des constructions principales ainsi que la création d'espaces verts et jardins familiaux.

Cette liste de secteurs et de zones n'étant pas exhaustive, le nombre et le nom peuvent évoluer et s'adapter au contexte et projet communal. Le règlement à venir sera rédigé clairement de façon à définir avec précision ce qui pourra être réalisé dans chaque secteur défini.

Travaux

À propos des réseaux d'eau et d'assainissement, l'année 2012 a commencé "sur les chapeaux de roues" par une coupure générale d'alimentation électrique de notre puits de pompage d'eau à Villey-sur-Tille mais sans aucune conséquence pour les usagers, puis par un débordement à la station d'épuration dû aux pluies conséquentes de début janvier. Débordement très limité du fait de l'investissement réalisé en 2011 sur le remplacement de la canalisation d'amenée principale à la station d'épuration. Et enfin, une rupture totale d'une canalisation d'eau Voie du marché nous a permis de vérifier la réactivité, le professionnalisme et la mise en application du nouveau contrat d'affermage attribué à la Lyonnaise des Eaux. En plus de la résolution de tous ces problèmes sans conséquences notoires pour vous, nous nous félicitons de la diminution de votre facture d'eau pour les années à venir.



La négociation de la modification du tarif de l'eau nous a permis dans le même temps de conforter la capacité d'investissements de la commune afin de réaliser les travaux futurs nécessaires au bon fonctionnement des réseaux. Notamment, le renouvellement des canalisations anciennes, la mise en conformité du réseau d'assainissement ainsi que le remplacement de la conduite de refoulement entre la station de pompage et le réservoir principal. Fortement corrodée cette canalisation en acier laisse échapper un volume d'eau non négligeable et nous devons porter notre attention sur sa réparation.

La réfection des réservoirs réalisée en 2011, sans aucune coupure d'eau pour vous usagers, sera poursuivie cette année sur les ouvrages le nécessitant.

En 2012, nous envisageons une réhabilitation de la rue de Villey qui se dégrade rapidement avec le nombre de véhicules l'empruntant quotidiennement et qui ne permet pas de protéger les collégiens se rendant à l'école à pied ou à vélo. Un aménagement horizontal sera également réalisé, en concertation avec les services du Conseil Général, rue Méville et rue de Champoint afin de sécuriser encore un peu plus ce carrefour.

Suivant notre volonté d'offrir aux usagers pédestres des voies agréables nous envisageons également de requalifier et d'aménager durablement le sentier entre la voie du marché et le gymnase.

Bruno SCHNEIDER

Adjoint à l'urbanisme, l'environnement, l'eau et l'assainissement
bschneider@ville-selongey.fr

SOLIDARITÉ - AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES

Environ 190 personnes (dont 7 du foyer mutualiste) ont participé au repas annuel de fin d'année le 8 décembre 2011, offert par la municipalité. L'animation était assurée par l'orchestre de Gérard PUESCH et par les enfants de l'école élémentaire, encadrés par leurs enseignants et l'intervenante musique Aude Brisard. Ils ont interprété des chants et danses qu'ils avaient soigneusement répétés et qui ont ravi l'auditoire. Le repas proposé par le nouveau traiteur installé à Selongey "Séba traiteur" a mis en éveil les papilles de tous les invités. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance des plus conviviales.



270 : c'est le nombre de colis qui ont été distribués par les membres de la commission "Vie Sociale" aux personnes de 70 ans et plus qui ont préféré le colis au repas. Les résidents du foyer logement et les Selongéennes et Selongéens en long séjour à l'hôpital d'Is-Sur-Tille ont également reçu ce même colis.

Durant l'année 2011, la municipalité a fêté l'anniversaire de 23 personnes de 80 ans et plus. Ces anniversaires seront fêtés tous 5 années à partir de 80 ans. Les membres de la commission sociale se sont déplacés à leur domicile pour remettre des fleurs aux dames, les messieurs se voyant offrir une bonne bouteille et des chocolats. Des visites très appréciées de nos anciens.

Périscolaire

Depuis la rentrée 2011, les repas servis à nos enfants des écoles sont fabriqués et livrés par la société Elite Restauration. L'engagement de qualité est respecté pour la plus grande satisfaction des enfants et des adultes les encadrant.

Aide aux devoirs

À la rentrée scolaire, cette action a soufflé sa 4^e bougie. L'effectif des bénévoles évolue grâce au renfort de nouvelles personnes qui se sont intégrées au groupe existant. Le principe de deux soirs d'aide et d'accompagnement par semaine est maintenu (lundi et jeudi de 17h30 à 18h30 à l'espace Info Service).

Nous rappelons que le choix des enfants à aider, est fait par l'équipe éducative des écoles Élémentaires de Selongey. Les professeurs se chargent de contacter les parents pour leur proposer ce service, puis en cas d'accord, les enfants sont directement intégrés la séance suivante si le nombre de bénévoles l'autorise.



L'objectif principal est d'individualiser l'aide à l'enfant. Certains soirs c'est parfois du sport pour conserver ce principe de base, car tout doit se gérer à la dernière minute (en cas d'absences, de maladies, d'empêchements ...) mais un adulte n'a jamais plus de 2 enfants à s'occuper et, dans la mesure du possible, on s'adapte pour que les enfants soient du même niveau.

Actuellement, 9 bénévoles sont présents deux soirs par semaine et 5 autres se relayent en binômes une fois par semaine selon leurs choix et leurs disponibilités respectives.

Nous constatons une évolution du nombre d'enfants plutôt positive vers les premiers niveaux de scolarité : 7 enfants en CP/CE et 5 enfants en CM. De même, après 4 années, l'équipe d'enseignants est plus mobilisée, plus sensibilisée à cette aide qui vient en complément de leur travail quotidien. En cours d'année, de nouveaux enfants intègrent l'aide aux devoirs, même ponctuellement pour faire face à un manque de disponibilité de leurs parents.

Vous avez du temps disponible, vous voulez aider un enfant à faire ses devoirs, alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer un lundi ou un jeudi à l'espace Info service, vous serez les bienvenus !

Programme Prévention Santé Seniors Bourgogne : des ateliers dynamiques sous le signe de la convivialité

Le Programme Prévention Santé Seniors est un programme de prévention global destiné aux Bourguignons de 60 ans et plus. Ce partenariat entre plusieurs organismes : Caisse régionale de MSA Bourgogne, CARSAT Bourgogne Franche-Comté, CPAM 21, et Mutualité Française Bourgogne, est coordonné en Côte-d'Or par la FAPA (Fédération départementale des retraités et Personnes Âgées). Ce programme est par ailleurs soutenu par l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne (ARS), le Conseil Général de la Côte-d'Or et le Régime Social des Indépendants (RSI).

4 modules (remue-ménages, équilibre, alimentation, médicaments) sont animés par des professionnels spécialement formés. La participation financière pour un module est de 20 € par personne.

Un module Equilibre s'est déroulé récemment à Selongey. Les participants ont réassuré et stimulé leurs fonctions d'équilibration, afin de diminuer la fréquence et la gravité des chutes.

Ils ont également appris à descendre et se relever du sol, dans une ambiance très conviviale. Un module Equilibre pourrait se dérouler à nouveau à Selongey, si 12 personnes s'inscrivent. Dix l'ont déjà fait. Un module Alimentation est lui aussi en prévisions pour 2012.

Ces modules sont ouverts à tous ! Les personnes qui souhaitent y participer peuvent contacter la FAPA au 03 80 30 07 81. Solutions transport possibles.

Renseignements et inscriptions :

Geoffroy ROLLOT, chargé de mission FAPA
03 80 30 07 81 • fapa21@club-internet.fr

Les cours d'initiation à l'informatique ont repris



Deux sessions de cours d'informatique ont été mises en place à l'Espace info-services de la commune. Pour cette première session, six personnes ont participé à l'initiation et

découverte de l'ordinateur. Encadrée par Lucien Galéa, informaticien au centre social de Marcilly-sur-Tille, l'initiation "découverte" s'est déroulée en dix séances d'une heure et demie, le mercredi. Ces cours se poursuivront lors d'une deuxième session, l'an prochain, et le professeur poursuivra son enseignement avec des ateliers à thèmes : Internet, traitement de texte, photos, gestion Windows, etc.

Pour ces cours, le Centre social de Marcilly-sur-Tille met à disposition les ordinateurs et la municipalité de Selongey la salle de réunion de l'Espace Infos Services.

Tarif : 40 € les 10 séances. Renseignement auprès de M. Diho, directeur du Centre social de Marcilly-sur-Tille, au 03 80 95 18 17.

CCAS : Renouvellement de la convention avec l'association des 3 rivières (EMMAUS) pour 2012

L'année dernière a été une année test pour proposer aux personnes de 60 ans et plus, qui ne peuvent pas se rendre à la déchetterie, un service gratuit de ramassage des végétaux issus de leur propriété.

En 2011, 17 actions ont été réalisées, réparties sur 31 points de ramassage dans SELONGEY, pour 7 personnes qui ont utilisé ce service, sur une période qui s'étale généralement de Mars à Novembre. Le choix de la fréquence des ramassages est défini par le CCAS, afin d'en limiter son coût global pour la commune. Prochainement, le calendrier de passage 2012 va être finalisé en concertation avec les autres communes avoisinantes qui utilisent également ce service. Ce calendrier sera communiqué aux personnes intéressées répondant aux critères fixés. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, toutes les précisions vous seront données sur ce service.

Annick NIORTE

Adjointe chargée de la solidarité, des affaires sociales et de la vie scolaire

VIE LOCALE

Contrat Ambitions Côte-d'Or

Le 10 décembre dernier a été signé entre Conseil général de la Côte-d'Or et la Communauté de communes, le contrat "Ambitions Côte d'Or" pour notre canton. L'aide totale accordée est conséquente : 1 693 000 € et concerne des projets déposés par 7 des 8 communes qui composent le canton de Selongey. Pour notre commune, 3 importants projets sont inscrits dans ce contrat : 94 500€ pour l'aménagement du foyer communal, 250 000€ pour l'hébergement sportifs handicapés et 690 000€ pour la construction du groupe scolaire. Ce contrat nous garantira ces subventions pour les 5 ans à venir.



Droits d'écologie...

Un débat stérile et démagogique a été initié dans la presse locale par le chef de file de l'opposition municipale ; il mérite réponse. On appelle droits ou frais d'écologie le montant fixé par le conseil municipal et facturé aux communes de résidence des enfants fréquentant nos écoles. Depuis plusieurs mandats, ces droits d'écologie n'ont pas, hélas, été revalorisés en fonction de l'évolution des coûts réels liés aux charges de fonctionnement de nos écoles. Si ces dernières années, outre les élèves de Bousseinois, nous n'avions que quelques élèves de communes extérieures fréquentant nos écoles, la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) que mène le gouvernement d'aujourd'hui et qui vise à la suppression de

postes dans l'Éducation Nationale est passée par là. De suppressions de postes en fermetures de classes, ce sont nos communes rurales qui voient disparaître leurs écoles. Leurs élèves sont ensuite transférés dans les écoles du chef lieu de canton, comme ce fut le cas pour l'école maternelle de Vernois-les-Vesvres à la rentrée 2010. Si rien ne change, d'autres pourraient bien suivre le même chemin à court terme. Nous avons donc repris le calcul, sur la base des critères réglementaires imposés par la préfecture, tant pour l'élémentaire que la maternelle, du coût réel d'un élève dans nos écoles (Cf. détail ci-après). En 2011, ils ont été facturés à hauteur de 235€ par élève, en maternelle comme en élémentaire. Or, le coût calculé d'un élève en maternelle s'élève à 856€ et en primaire à 456€ ce qui montre l'écart qui s'est creusé entre le réel et le facturé au fil des années. Pour mémoire le coût moyen départemental officiel d'un élève en élémentaire est de 590€.

Est-ce au contribuable Selongéen d'en supporter seul la charge ? Non bien-sûr. Le conseil municipal a donc décidé de revaloriser les droits d'écologie à hauteur de 20% de l'écart constaté entre le réel et le facturé 2011, ceci à partir de 2012 et pendant 5 années. L'opposition municipale a pris ses responsabilités en votant majoritairement contre cette mesure qui va pourtant dans le sens de l'intérêt général de nos concitoyens, celui là même pour lequel ils ont été élus. Tous les maires concernés ont été informés et nous leur avons transmis tous les éléments de calcul.

Calcul des droits d'écologie 2011-2012

Effectifs année 2011-2012

Ecole maternelle : 137 élèves, 5 classes dont 26 élèves extérieurs à Selongey

Ecole élémentaire : 185 élèves, 8 classes dont 19 élèves extérieurs à Selongey

Maternelle :

- Fournitures scolaires : 4 500 €

- Dépenses d'entretien des locaux : 9 950 € (Fluides, produits, maintenance, assurances, connexion)

- Personnels (ATSEM) : 85 025 €

- Rémunération des intervenants extérieurs (musique et sports) : 500 €

- Cout d'utilisation des équipements externes : 1 500 € (Prorata facture fluide piscine)

- Quote part des services généraux de l'administration communale : 2 050 €

Total : 103 525 € soit : 856 €/élève

Elémentaire :

- Fournitures scolaires : 16 824 €

- Dépenses d'entretien des locaux : 15 100 €

(Fluides, produits, maintenance, assurances, connexion)

- Personnels effectuant les travaux de ménage : 20 943 €

- Rémunération des intervenants extérieurs (musique et sports) : 16 665 €

- Cout d'utilisation des équipements externes : 11 308 € (Prorata facture fluide gymnase, piscine, etc.)

- Quote part des services généraux de l'administration communale : 3 218 €

Total : 84 058 € soit : 456 €/élève

Facturation actuelle des droits d'écologie : 235€/élève

Christiane MILER a pris sa retraite après 32 années au service de notre collectivité



Christiane a été recrutée en qualité d'agent spécialisé des écoles maternelles le 1^{er} Juillet 1979. Titularisée dans cet emploi le 1^{er} juillet 1980, elle fera de nombreux aller et retour entre l'école maternelle et le périscolaire. Nommée agent spécialisé des écoles maternelles de 2^e classe en août 1992, elle obtiendra le grade de 1^{ère} classe le 19 juin 2009. Courant 2011, Christiane a souhaité préparer son dossier de retraite pour un départ effectif au 31 décembre dernier.

Nous ne pouvons que lui souhaiter une très bonne retraite qui sera bien réelle à Selongey, même si Christiane souhaite entrer, souris en main, dans le monde virtuel d'internet... s'étant vu remettre en cadeau de la part de la commune et de l'amicale du personnel un ordinateur portable et une imprimante.

Gérard LEGUAY

Projet d'aide au permis de conduire

Le permis de conduire est un diplôme indispensable puisqu'il est, notamment, un passeport pour l'emploi, un tremplin pour l'insertion sociale et professionnelle et un facteur d'émancipation et d'autonomie. Mais la préparation des épreuves de ce diplôme sous la conduite de professionnels, a naturellement un coût qu'un nombre croissant de jeunes a de plus en plus de difficultés à financer.

Devant cet état de faits, l'État (Pôle emploi), la Région Bourgogne, le Conseil Général de la Côte d'or et la CAF ont mis en place des dispositifs d'aides ayant chacun leurs spécificités. L'éventail des aides est donc très large. On peut néanmoins se demander si les jeunes sont bien informés de toutes les possibilités qui leur sont offertes et si, malgré tout, il n'y aurait pas des laissés pour compte. D'où l'idée, d'une part, de les inciter à venir se renseigner au secrétariat de la mairie et, d'autre part, de proposer au conseil municipal, lors d'une prochaine séance, la création d'une aide communale spécifique qui viendrait en complément des autres aides perçues et/ou qui s'adresserait aux jeunes qui ne pourraient bénéficier d'aucune des aides existantes.

Parallèlement, ce pourrait être l'occasion d'inciter les jeunes postulants à prendre l'initiative de s'impliquer bénévolement dans une action d'intérêt collectif, une mission citoyenne, un projet social ou humanitaire. Cette démarche serait le fait du jeune et de lui seul ; il choisirait librement sa mission citoyenne en fonction de ses goûts et de ses capacités.

Annick NIPORTE – Rachel SIMONEL – Denis JEUNOT

TRAVAUX

Comme vous avez pu le constater, nous portons une attention toute particulière à l'état général de notre **cimetière**. L'année passée, nous avons restauré le carré militaire, tombes et croix, en mémoire de nos soldats et résistants morts pour la France. Cette année, nous envisageons l'**installation d'une stèle en l'honneur des soldats du feu tombés en service**. Lieu de recueillement et de souvenirs, le cimetière est également un lieu de vie pour toutes les familles qui viennent sur les tombes des leurs et nous devons donc tous nous sentir concernés par son environnement. Certains de vous se sont offusqués du rappel à la réglementation en vigueur que nous avons fait par la pose de panneaux devant les concessions perpétuelles dont les tombes sont délabrées et les descendants non identifiés, ternissant l'image du lieu. Ces panneaux ont pour but de nous aider à retrouver, grâce à vos témoignages, une trace familiale du défunt et de donner toutes les informations nécessaires avant de faire procéder au relevage de la tombe. Merci de ne pas enlever et jeter ces panneaux dans les poubelles, annihilant ainsi le travail de recherche fait par nos services.

• En 2014, à l'occasion du **centenaire du début de la guerre de 1914-1918**, nos monuments aux morts seront mis en lumière. Devant le constat de dégradations avancées du socle de notre monument, nous avons sollicité l'avis d'un spécialiste. Son verdict est sans appel : il est urgent d'envisager la rénovation complète de la base du monument si nous ne voulons pas avoir de mauvaise surprise. Une étude sera lancée dès le printemps afin de valider un projet, de le chiffrer et d'en asseoir le financement.



• Le **logement communal sis, rue Pastourelle**, au rez de chaussée vient d'être libéré. Comme celui de l'étage qui a été complètement rénové en 2010, ce logement sera réhabilité cette année puis remis en location.

• Nos prédécesseurs avaient envisagé de remplacer la **passerelle de la mairie** par une passerelle en bois. Dans sa grande sagesse, le conseil municipal n'a pas entériné ce choix plus que discuté esthétiquement... Il n'empêche qu'il convient de se préoccuper de l'état général de la passerelle et en particulier de sa structure métallique. Une étude va donc être confiée à un homme de l'art avant d'envisager la restauration de la passerelle ou, à défaut, un autre projet s'intégrant parfaitement dans l'environnement de l'hôtel de ville.



• **Les bordures de trottoirs de la place des Halles** étant devenues plus que dangereuses pour les piétons, il est prévu cette année de les remplacer provisoirement. Le réaménagement de la place des Halles nécessitera l'élaboration d'un plan d'ensemble qui sera mis à l'étude sur 2012 (Enfouissement de réseaux, circulation, stationnement, accès aux commerces etc...).



Serge BAVARD

Adjoint chargé de l'entretien du patrimoine communal

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

• **Contrat Ambitions Côte-d'Or** : Il a été signé le 10 Décembre 2011 par le Président du Conseil général et le Président de la CCCS. Certaines actions sont spécifiques aux communes (groupe scolaire, rénovations et autres), d'autres comme la Maison de Santé (subvention 125 000 à 250 000€) le portage des repas et le lavoir de Véronnes sont du domaine de la Communauté.

• **Eolien** : Un mât de 100 m a été installé sur les hauteurs, il donne des vitesses supérieures à 6M/S, ce qui est tout à fait dans les critères demandés. La ZDE est en cours d'instruction par les services compétents, nous attendons les conclusions pour ce semestre.

• **Enfance Jeunesse** : Le comité de suivi, qui s'est réuni en fin d'année 2011, a acté un très bon développement tant du centre de loisirs que du relais petite enfance.

• **Sentiers de randonnées pédestres et VTT** : Après un ralentissement l'an passé, 2012 devrait voir ces circuits balisés et les modalités pour leur pérennité définies.

• **SPANC** : L'assainissement non collectif (fosses septiques) dépend de la Communauté et c'est la SAUR qui va passer vérifier vos installations pour définir leur conformité et donner un diagnostic.

• **Travaux de voirie** : Tous les ans le Conseil général alloue à chaque Conseiller Général une enveloppe pour des travaux de voirie qui sont répartis entre les différentes communes de la Communauté. Cela se passe toujours bien entre nous, mais pas toujours avec les entreprises.

• **Regroupement de Communautés** : La Loi dit que les Communautés devront, à terme, compter au moins 5 000 habitants; une commission départementale a été créée mais ses travaux sont au point mort et d'importantes élections arrivent...

Michel VERNEY

Président de la Communauté de communes du canton de Selongey

Le contrat Enfance-jeunesse, contrat d'objectif, entre les différents partenaires signataires arrivera à terme en fin d'année 2012. Un pré-bilan a eu lieu avec notamment la CAF et la MSA pour évaluer le travail mené depuis la signature en 2009 et valider le respect des objectifs fixés.

En effet le versement de la PSEJ (Prestation de Service Enfance et Jeunesse) s'appuie sur le respect des engagements réciproques et sur le bon fonctionnement de l'accueil.

Chacun se doit d'être garants de la mise en œuvre du projet éducatif et social, entre autres que le service offert soit de qualité, accessible à tous et répondre aux besoins du public, qu'une tarification modulée en fonction du revenus des familles soit mise en place, que les principes d'égalité et de laïcité soient respectés.

Au regard des indicateurs exposés notamment l'énorme hausse de fréquentation +239% en 4 ans le contrat Enfance Jeunesse pour sa partie « Accueil de loisirs » devrait être reconduit.

Les bases de réflexion s'étendaient pour ces premières années sur 7 axes :

- structurer l'équipe de permanents et d'animation
- reconquête du public
- assurer le positionnement de la structure dans le secteur enfance jeunesse avec une dynamique de territoire.
- développer une relation avec les familles
- améliorer les conditions d'accueil.
- développer la communication.
- structurer l'offre d'accueil.

Le projet éducatif, quant à lui, repose prioritairement sur des objectifs à atteindre progressivement sur l'ensemble de la durée du contrat :

- être à l'écoute des enfants.
- construire des règles de vie collectives.
- permettre aux jeunes à travers les activités proposées d'être acteurs, éveiller leur esprit d'analyse (notamment dans les temps d'échanges mis en place).
- renforcer la solidarité indispensable à notre société.
- contribuer au développement et à l'éducation des jeunes, développer sa curiosité, aider à former des individus responsables.
- établir des relations transversales avec les familles, les rendre acteurs du projet et pas simplement des consommateurs.

En cela, il est important de proposer un accueil de loisirs et de vacances pour tous dans le cadre d'une action éducative en complément de l'école (accueil extrascolaire). Le rôle social de l'accueil est majeur dans le secteur de la jeunesse et contribue notamment à la responsabilisation de l'enfant. Comme leviers principaux à cette réussite et au fonctionnement de l'accueil :

- l'équipe d'encadrement qui a comme actions principales le respect du projet éducatif et la mise en place du projet pédagogique. Pour cela l'équipe de permanents et d'encadrement dans les différents secteurs et tranche d'âge tient un rôle central tant au niveau des plus petits que des plus grands. L'engagement de l'équipe est à souligner.

- des moyens spécifiques mis à disposition. L'identification de l'accueil passe nécessairement par l'existence d'un local identifié. La mise à disposition d'un bureau équipé dans l'espace info service a été décidé. Il est le relais indispensable au bon fonctionnement.

- les conditions d'accueil : l'accueil par tranche d'âge sur 3 sites

3-6 ans à la garderie

6-9 ans et 9-13 ans au foyer

14-17 ans local Ados (bâtiment mairie)

Une réflexion est engagée sur la réaffectation des locaux rue de la Patenée et l'accueil de loisirs pourrait y être installé.

Une offre de qualité à travers les activités proposées aux enfants.

Une diversité dans les programmes organisée autour d'une communication et d'une période d'inscription plus importantes qu'auparavant.

un développement de l'accueil des enfants des communes alentours (+50%) mettant en avant l'engagement et la volonté d'un développement territorial. L'accueil ados mis en place il y a 2 ans a progressivement trouvé sa place et a vu sa fréquentation doubler cette dernière année. L'ensemble de ces critères, rapidement présentés, font de l'accueil un élément

structurant de la politique menée en faveur des jeunes. Le travail mené dans ce secteur est reconnu par les différents partenaires, financiers notamment.

Dominique DUCHAMP

Adjoint à la culture, à la vie associative, à l'enfance jeunesse et au centre de loisirs

FRÉQUENTATION DE LA PISCINE

	2011	2010	2009	2008
Abonnement saison enfant	107	121	93	76
Abonnement saison adulte	18	22	24	13
Abonnement mensuel enfant	11	13	28	17
Abonnement mensuel adulte	6	22	8	10
Visiteurs	130	664	725	535
Soirée enfant	321	329	233	337
Après midi enfant	286	445	380	540
Après midi adulte	68	164	193	176
Journée enfant	1803	1861	2079	1547
Journée adulte	1214	1404	1481	951



NOMBRE DE NUITÉES AU CAMPING EN 2011

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
France	46	37	69	143	45
Allemagne	14	42	36	43	19
Autriche				1	
Belgique	16	40	110	134	27
Danemark			34		10
Écosse					
Espagne	2		11	6	
Finlande					
Italie					2
Luxembourg				3	
Pays-Bas	101	151	565	550	99
Portugal					
Royaume-Uni	18	39	108	141	58
Suède				2	
Norvège		2	6		
Irlande			2		
Ukraine				2	
République Tchèque				2	
États-Unis			2		
Suisse	2				4





Construction du Groupe Scolaire de Selongey, rue du 11 Novembre 1918 :

Depuis la rentrée scolaire, vous avez tous constaté l'avancement des travaux de construction du futur Groupe scolaire. Il a été décidé un ordonnancement spécifique pour la construction des 4 bâtiments :

► **Le 1^{er} bâtiment** que vous avez vu sortir de terre, spectaculairement d'ailleurs à partir du Mardi 11 Octobre dernier, sera la future école élémentaire. Il se situe sur votre droite quand vous regardez le chantier depuis la rue du 11 Novembre. Sa structure verticale en bois s'est hissée en 5 jours seulement, puis quelques jours plus tard le plancher haut de l'école, également en bois, a été posé sur l'ossature. Ce bâtiment dispose d'un patio central circulaire (petite cour extérieure), de 16 m de diamètre et d'une superficie de 200 m², il est vitré sur toute sa périphérie. Ce patio est accessible par un couloir circulaire, sur toute la périphérie intérieure du bâtiment, qui permet l'accès aux 9 salles de classes et aux 4 blocs sanitaires de ce bâtiment.

Actuellement, à l'intérieur les cloisons de distribution sont terminées, tous les réseaux (fluides, air, électricité) sont installés, les tuyauteries de chauffage au sol sont mises en place, les chapes liquides ont été réalisées pour toutes les salles de classes. Il reste à réaliser les chapes et la pose des revêtements de sols durs dans les circulations et les 4 blocs sanitaires, la pose des faïences murales dans les sanitaires, la fixation et le raccordement des appareils sanitaires, la pose des faux-plafonds uniquement dans les blocs sanitaires, la mise en peinture des cloisons de distribution et enfin la pose des revêtements de sols souples dans les salles de classe. Les murs porteurs et les plafonds de la structure bois sont laissés bruts à l'intérieur des salles de classe.

A l'extérieur, vous avez vu se mettre en place l'isolation et son film pare pluie. La face visible depuis la Rue du 11 Novembre, est totalement vitrée, elle correspond à 4 salles de classe dont 2 aux extrémités, la partie centrale totalement opaque, correspond à 2 blocs sanitaires juxtaposés. Par la suite l'enveloppe extérieure sera réalisée à l'aide d'un bardage de finition de couleur dominante JAUNE, qui sera mis en place à compter du mois de Février. Une toiture végétalisée, système d'isolation ayant fait ses preuves dans les pays nordiques, sera mise en place.

► **Le 2^e bâtiment** à être construit est le Restaurant scolaire, il se situe tout en bas du chantier. Il est aujourd'hui masqué par le bâtiment Périscolaire qui vient d'être construit juste devant. Sa conception est différente de l'école élémentaire puisqu'il est réalisé avec des murs en béton banché. Les travaux de gros-œuvre sont terminés depuis le mois de décembre, la charpente a été mise en place, les menuiseries extérieures sont posées et les travaux de cloisonnement sont commencés. Ce second bâtiment sera également isolé par l'extérieur et revêtu d'un bardage de couleur rouge/brun.

► **Le 3^e bâtiment**, situé juste devant le restaurant, vient d'être édifié, c'est la future garderie (Bâtiment Périscolaire). Sa structure verticale, commencée en

fin d'année 2011, est également réalisée en béton banché. Les faces extérieures sont terminées, il ne reste que l'avancée de la façade courbe (visible depuis la rue du 11 Novembre) à terminer avant les travaux de charpente couverture. Au final ce bâtiment sera également isolé par l'extérieur, avant de recevoir un bardage légèrement incliné sur ces 4 faces, en forme de tronc de pyramide, de couleurs Gris et Rose disposées en damier.

► **Le 4^e et dernier bâtiment**, l'école Maternelle, sera situé sur la gauche lorsque l'on regarde le chantier depuis la rue du 11 Novembre (juste devant les cantonnements du chantier), pour le moment l'entreprise de Gros-Œuvre réalise les fondations. Ce bâtiment de forme elliptique, sera réalisé en blocs de béton manufacturés (parpaings creux). Comme l'école élémentaire il sera équipé d'un patio vitré (petite cour extérieure) elliptique d'une superficie de 160 m², accessible depuis une circulation intérieure qui desservira les salles de classe et les locaux sanitaires. Le bardage de ce dernier bâtiment sera de couleur BLEU.

D'une manière générale et pour information, chaque bâtiment disposera d'une cour de récréation bien spécifique et accessible directement. Ces espaces se situeront dans la partie basse du terrain. Les blocs maternelle et élémentaire seront équipés de vastes préaux en polycarbonate translucides. Une galerie couverte totalement vitrée reliera l'école Maternelle et le Restaurant, pour permettre aux plus petits un cheminement dans de bonnes conditions, par tous les temps, pour aller déjeuner !

Actuellement, l'entreprise de Terrassement aménage, sur le côté gauche de la parcelle en limite de propriété, l'ancien chemin d'exploitation du Trou Roussel, pour permettre l'accès des camions de livraison au Restaurant scolaire.

Le parking voiture sera disposé le long de la rue du 11 Novembre, dans l'espace qui se situe devant l'école élémentaire. Le parking BUS sera situé au-dessus de l'école Maternelle, à l'endroit où stationnent actuellement les véhicules privés des salariés des différentes entreprises.

L'accès principal au groupe scolaire sera effectué par le parvis central situé devant les 3 entrées respectives des bâtiments Périscolaire, Maternelle et Elémentaire. Un cheminement piéton spécifique (allée centrale), accessible depuis la rue du 11 Novembre aboutira sur le parvis dans l'axe de l'entrée Périscolaire, et matérialisera la séparation des parkings véhicules.

Dans les mois qui viennent nous allons devoir statuer sur plusieurs points liés à la mise en fonctionnement de ce futur équipement, à savoir la sécurisation de son accès... et son nom ! Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Philippe MICHAUD

Conseiller délégué chargé du dossier du groupe scolaire et du jumelage



Les associations forment collectivement l'une des vitrines les plus attractives de notre commune et contribuent à sa reconnaissance que ce soit dans les domaines sportifs, culturels, sociaux, éducatifs, caritatifs, actions en direction des jeunes, adultes ou seniors.

Pour les aider dans leurs activités il est important d'affirmer le partenariat entre la municipalité et les acteurs associatifs de la commune. L'affirmation de la place des associations dans ce qu'elles représentent et s'insèrent dans le patrimoine de notre commune et que cela ne s'inscrive pas seulement dans le discours. Partenariat notamment à travers le subventionnement de chacune d'entre elles qui en a fait la demande soit en début d'année ou lors de projets spécifiques (toutes les demandes exceptionnelles de subvention ont été positivement traitées). Des aides financières certes mais également un partenariat par la mise à disposition et l'entretien des locaux et équipements nécessaires à la pratique des différentes activités, l'aide à l'achat d'équipement, la mise à disposition du personnel communal lorsque le besoin s'en fait sentir et dans la limite de leur disponibilité afin de permettre le meilleur soutien logistique.

Selongey est reconnu territorialement notamment par l'action de son tissu associatif développé certes, mais très surtout très actif. Les associations créent de la valeur ajoutée à une commune.

La photographie de la vie associative selongéenne est le reflet de notre société et le révélateur de la diversité qui la compose. Elles sont plurielles allant de 4 adhérents à plusieurs centaines. Le secteur associatif est composé de 38 associations qui dispensent 53 activités ou spécialités dans la commune (environ 1 association pour 58 habitants, 1 activité pour 42 habitants). Une grande complémentarité compose notre communauté associative avec des propositions multiples et variées. N'en déplaise aux éternels grognons et insatisfaits qui disent qu'à Selongey, il ne se passe rien, beaucoup d'autres communes (plus importantes) envient notre dynamisme associatif.

26,4% des associations sont actives dans le domaine du sport (compétition ou loisirs), 32,1% loisirs et vie sociale, 19% dans la Culture. Les autres domaines identifiables sont l'éducation, la santé, l'humanitaire ...

2288 adhérents pour l'ensemble de associations, ce qui représentent une évolution de +2,1% par rapport à 2010. Approximativement le nombre d'habitants de Selongey.

41% des 2288 adhérents le sont dans une association sportive.

Pour les aider et renforcer leurs actions, certains Dossiers majeurs de cette année :

- la réorganisation des locaux libérés par le groupe scolaire

Réflexion sur la mise en place d'une "maison des associations" pour répondre aux besoins et attentes des associations notamment les sollicitations de mise à disposition de locaux.

Maintenant nous pouvons répondre à ces demandes. Des salles vont se libérer. Il convient d'organiser et optimiser leur occupation, et ce dans la limite des possibilités, en prenant en compte certaines priorités et avec une mutualisation indispensable de certains locaux "inter-associatifs". Un questionnaire d'évaluation des besoins a été envoyé aux associations.

Le socle de la réflexion :

Maison Riquichot: bibliothèque

Ecole de la Patenée : Plusieurs salles affectées à l'accueil de loisirs **avec en filigrane, suite au transfert des écoles vers le groupe scolaire, la volonté de maintenir un centre d'activité au cœur de Selongey.**

Ecoles maternelles : Mutualisation de locaux inter-associatifs dans les salles de classes libérées.

- **Projet rénovation du foyer (voir édito).**

- **Un dossier important la télésurveillance complexe sportif (voir édito).** Il est important à la fois pour le respect du travail des bénévoles qui œuvrent à la propreté du site et au respect des installations mais aussi pour les finances publiques de tout faire pour maintenir les installations dans le meilleur état possible et préserver ce véritable outil de travail pour nos associations.

Les associations remplissent de multiples rôles dans la société, étant donnée la diversité des motivations qui animent ceux qui en sont à

l'origine (ex : pratiquer un sport, aider des individus en difficulté, défendre des causes, combattre la solitude...). Le lien social est primordial dans notre société ballottée par les secousses et crises diverses et variées. On évoque beaucoup le rôle des associations dans les dynamiques sociales des territoires. En ce monde où le virtuel tend à s'imposer comme vecteur de convivialité (au regard des amis des réseaux sociaux), nouveau concept que l'on tente d'imposer à notre civilisation, pour certains les associations peuvent paraître face à ces nouveaux concepts, anciennes et rétrogrades. Ne peut-on tout simplement reconnaître leurs valeurs multiples, variées, diverses et valoriser leur existence ? Elles sont l'expression au quotidien d'une pratique de démocratie participative. Elles combattent particulièrement l'isolement (la solitude concerne aujourd'hui 26% des français). Les associations doivent donc être reconnues dans leur capacité, leur légitimité et leur pertinence à participer au dialogue civil et social. Et que dire du poids économique que représente une association dans une commune.

Les responsables associatifs sont les garants de cette légitimité. Pour cela les animent passion, disponibilité, ténacité, conviction, écoute, opiniâtreté.

En signe de remerciements, certains responsables depuis de très nombreuses années ont reçu un symbole de notre reconnaissance à l'action menée. Ils sont pour cette première la représentation de l'ensemble des bénévoles ici remerciés.



Une pensée à 2 de nos anciens et très actifs présidents d'association disparus dernièrement Madeleine Mélé et Robert Chambellant.

N'hésitez pas à contacter les associations : si vous ne l'avez pas encore, l'annuaire 2012 des associations est à votre disposition en mairie.

Dominique DUCHAMP

Adjoint à la culture, à la vie associative, à l'enfance jeunesse et au centre de loisirs

Projet jeunes

Dans le cadre de projets d'action en direction des jeunes, est à l'étude la création d'une petite "radio locale" qui pourrait être animée par des jeunes de Selongey et/ou du territoire. Articulée autour de l'information locale (info associative, culture, musique...) elle pourrait, dans un premier temps, fonctionner le samedi matin sur le réseau actuellement installé au centre de notre commune. Si de jeunes journalistes en herbe sont intéressés, souhaitent participer à l'élaboration de ce projet, merci d'envoyer vos coordonnées en mairie ou à dduchamp@ville-selongey.fr ou contact@ville-selongey.fr (mettre dans l'objet du message : Radio locale). En fonction des retours et échanges, nous évaluerons les possibilités de concrétisation de cette proposition.



25 SPORTIFS A L'HONNEUR

La municipalité de Selongey et la commission sports ont récompensés les athlètes méritants pour l'année 2010/2011 de clubs sportifs de Selongey. Accueillis par Mrs Leguay (Maire et Conseiller Général), Duchamp (Adjoint à la Culture, Loisirs et Sports) et Brunot (Délégué aux Sports). Participations des Présidents de sections Sportives, conseillers municipaux et parents des jeunes sportifs

7 sections étaient représentées :

ACTS (Association Cyclotourisme Selongey)

Denis Magnier et Sébastien Pascard ayant participé à de nombreuses épreuves départementales, régionales et nationales (VTT)

Bowling classic (SCSelongey)

Monique Turlier : Championne de Côte-d'Or et 3^e au Championnat de France vétérante

Marjolaine Duvert : 2^e au Championnat de France junior

Chalonne Simon : Championne de Côte-d'Or, 2^e au Championnat de France minime

Magaly Simon : Championne de Côte-d'Or et 2^e au Championnat de France par équipe avec Chalonne cadette

Vasia Donos : Champion de Côte-d'Or et Champion de France vétérane

Michel Turlier : Champion de France vétérane B

Basket (SCSelongey)

K Raymond - J Hurou - M Aubry - K Buatois - A Boudina-J Sibouazza et G Paris équipe Championne de Côte-d'Or minimes

Lutte (SCSelongey)

Denis Barbusse - Etienne Lenet et Tanguy Saintot ayant participé à de nombreuses compétitions départementales, régionales et nationales

Judo (SCSelongey)

Axel Maublanc : 3^e en Départemental et 5^e en Bi-Départementale benjamin

Théo Maublanc : 5^e en Départementale benjamin

Karim Berrahou : 3^e en Départemental benjamin

Mathilde Estivalet : 2^e en Départemental et 7^e en Régional minime

Football (SCS/JSIF)

Romain Chameroy en U18

Valentin Estivalet en U13

Tennis (SCSelongey)

Antoine Vincenot pour la meilleure progression de l'année au classement

Philippe BRUNOT

Conseiller délégué à l'animation et aux sports

JUMELAGE

45^e anniversaire du jumelage avec GUNDERSHEIM - Juillet 2011

Pendant trois jours les festivités se sont déroulées à un rythme soutenu, conformément au programme élaboré pour le 45^e anniversaire du jumelage entre les communes de SELONGEY et GUNDERSHEIM.

La cérémonie officielle s'est tenue le soir même au foyer communal Frédéric Lescure. La chorale de Chazeuil, la Lyre du val d'IS et l'association Kdanse de Selongey se sont succédées tout au long de la soirée pour ponctuer les moments forts de cette rencontre. Après les discours des maires Gérard Leguay et Erno Strauss, puis l'intervention de M. Lechenet président du groupement Bourgogne Rhénanie Palatinat, il a été procédé à un échange de cadeaux entre les deux communes : une plaque gravée à l'effigie de la mairie de Selongey remise à M. Strauss, puis à son tour, Gérard Leguay s'est vu remettre au nom de la commune de Selongey, une Horloge, un panier garni de bouteilles de vin issues du cépage français ainsi qu'un ginkgo biloba, arbre synonyme d'éternité... tout un symbole.

Le samedi matin dès 9h15, deux bus se dirigeaient en direction d'Auberive pour y visiter l'abbaye cistercienne fondée en 1193 par Saint Bernard. Après le déjeuner pris au restaurant de l'abbatiale, direction fut prise vers Langres pour y visiter successivement la Tour de Navarre, effectuer le tour des remparts en train touristique puis terminer vers 17h30 par le tir des arquebusiers, en présence du capitaine Jean, personnage mémorable, haut en couleur ! Après un rapide retour dans les familles, la soirée s'est de

nouveau déroulée au foyer communal pour assister à la représentation bi-annuelle de l'association Kdanse. Nous avons assisté à une superbe représentation de danse, formidablement orchestrée et encadrée par les membres de l'association. Pas moins de 200 danseuses et quelques danseurs se sont produits sur scène pendant la soirée.

Le dimanche matin vers 10h30 depuis le complexe sportif, une marche était organisée près du chantier du futur groupe scolaire. Après un dernier déjeuner dans les familles rendez-vous était donné au foyer communal vers 15h30, pour le départ du bus vers Gundersheim.

Philippe MICHAUD

Conseiller délégué chargé du dossier du groupe scolaire et du jumelage



Saison 3...

Après 2 ans de mise en place, la saison culturelle trouve progressivement son rythme et sa place dans la proposition culturelle à Selongey. Celle-ci se positionne en complément de l'offre en matière de pratiques proposées par les associations.

Les volontés :

- Développer une offre d'expression artistique en matière de "spectacle vivant" autour du théâtre et de la musique.
- Offrir une programmation variée et éclectique avec une politique tarifaire très abordable.
- Inviter des "têtes d'affiches" à se produire à Selongey.
- Faire découvrir, donner l'envie, éveiller et susciter l'intérêt pour les représentations et les concerts proposés.
- Permettre l'accès aux enfants avec la gratuité pour les moins de 10 ans et participer ainsi à leur éducation culturelle.
- Permettre des échanges et débats entre spectateurs après la représentation, activer l'esprit critique.
- Contribuer à faire reconnaître Selongey à travers ses atouts culturels.

La fréquentation de ces 2 premières années l'atteste : 50% des spectateurs

sont "extérieurs" à Selongey. En ce sens, notre cité joue pleinement son rôle de chef-lieu de canton.

De nombreux temps forts sont proposés cette année. Nouveauté avec la programmation d'un concert de Noël : Suite de **Casse-Noisette** de Tchaïkovski et 2 spectacles têtes d'affiches.

Le 7 avril : **"4 copains d'abord"** (H.Léonard, G.Chelon, P.Danel et B.Sauvat) puis le 15 septembre **"Lucienne fait sa vamp avec Solange"** (les réservations sont ouvertes localement pour ces 3 spectacles - nombre limité d'entrées). Une place importante est donnée à l'humour avec notamment la représentation des **"Miséreuses"** le 25 février.

N'hésitez pas à venir et franchir la porte de la salle de spectacle. Bientôt un meilleur accueil et un meilleur confort avec l'installation de gradins télescopiques. "Découverte Culturelle" peut progressivement s'imposer comme un rendez-vous incontournable de l'offre culturelle sur notre territoire.

Dominique DUCHAMP

Adjoint à la culture, à la vie associative, à l'enfance jeunesse et au centre de loisirs

AGENDA

DÉCOUVERTE CULTURELLE

Sam. 25 février - 20h45

Théâtre - Salle F. Lescure

"Les Miséreuses"



Tarif : 7€ - gratuit -10ans

Adaptation délirante et musicale des Misérables, galement revisités par la Cie des 3 versatiles.

"Après avoir vu ce spectacle, Victor Hugo a dit : "si vous ne riez pas en voyant les Miséreuses, c'est que vous êtes mort". D'ailleurs il n'a pas ri, c'est dire..."

Une joyeuse cacophonie théâtre-variétale quelque part entre Hugo et Hugues Aufray...

Sam. 7 avril - 20h45

Concert - Salle F. Lescure

4 copains d'abord

Herbert LEONARD, Bernard SAUVAT, Georges CHELON, Pascal DANIEL

Tarif : 15€ - Places limitées

Ils sont quatre, se rassemblent régulièrement depuis une trentaine d'années, chantent, partagent des scènes mythiques ou "Age Tendre et Têtes de Bois". Herbert LEONARD (pour le plaisir), Bernard SAUVAT (le professeur est un rêveur), Georges CHELON (le père prodigue), Pascal DANIEL (les neiges du Kilimandjaro)...

Jeudi 21 juin

Musique

Concerts

avec Tziganesh'ti (Musique Klezmer et d'Europe de l'Est) et "Kélé-Kélé (Afrobeat)

Kèlè Kèlè, dont le nom signifie "piment" en vieux dioula, reprend le flambeau de l'Afrobeat allumé par Fela dans les années 60, la funk de James Brown et le reggae de Steel Pulse, librement inspirée par les traditions africaines ancestrales, pour mieux propager son cocktail funky explosif à la sauce africaine. Kèlè Kèlè, c'est une musique enivrante, mix d'Afrique et d'Occident, faite de rythmes syncopés et de lignes de basses massives, agrémentée par des cuivres mélodiques, des guitares funky et des percussions puissantes.

Sam. 15 septembre - 20h45

Humour - Salle F. Lescure

"Lucienne fait sa Vamp avec Solange"



Tarif : 15€ - Places limitées

La Lucienne du duo des VAMPS est de retour !

Lucienne plus VAMP que jamais se lance dans un spectacle ébouriffant. Elle est secondée par sa nièce, Solange, tout droit sortie du pensionnat : une brave fille un peu gourde souvent à côté de ses socquettes, mais qui aimerait bien lui voler la vedette...

Sam. 15 décembre - 20h45

Concert de Noël - Salle F. Lescure

"Le Casse-Noisette"



Tarif : 10€ - gratuit -10ans - Places limitées

Suite de "Casse-Noisette" de P.I. Tchaïkovski Ensemble des solistes de l'orchestre Dijon Bourgogne

Récitant : Jean Pétrement

Transcription d'Isabel Mundry et Brice Pauset

Le soir de Noël, Clara reçoit de son oncle un casse-noisette. Pendant la nuit, une merveilleuse féerie commence : dans le salon, les jouets s'animent et le Casse-noisette se transforme en prince.

Les réservations pour tous les spectacles sont ouvertes au 03 80 75 70 74
Info-résa : dduchamp@ville-selongey.fr
ou contact@ville-selongey.fr